GARD RHODANIEN Environnement

Biodéchets Année 2026

BROYAGE ITINERANT

L'Agglomération vous propose de broyer gratuitement vos végétaux (broyage sur une aire communale).

Date et lieu du broyage

Une nouvelle opération de broyage itinérant a lieu dans notre commune sur l'aire de stationnement de Colombier (rue des Mares).

Vous pouvez apporter vos déchets verts à partir du 29 octobre jusqu'au lundi 23 novembre 2026.

Merci de respecter le périmètre délimité.

Les apports doivent être des branches avec un diamètre de 15 cm maximum.

Sont interdits : cactus, restes de tonte, feuillages, tout déchet autre que du déchet vert.

Le broyat sera à la disposition des Sabranais dès le mercredi 25 novembre.

gardrhodanien.fr